

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

**OBJET :**  
Présentation du  
rapport d'activité  
annuel de l'Office  
de Commerce  
Cœur de Lozère  
Exercice 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 16 décembre 2020

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

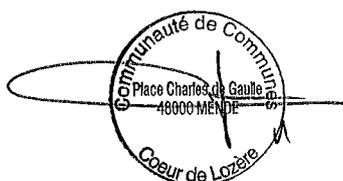
- en exercice : 28
- présents à la  
séance : 23

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
9 Décembre 2020

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
31 décembre 2020

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le **30 DEC. 2020**  
Le Président,



L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER, Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>ent</sup> représentés :** M. Thierry JACQUES (Régine BOURGADE), MMES Aurélie MAILLOLS (Vincent MARTIN), Stéphanie PASI (Valérie VIGNAL-CHEMIN), Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>t</sup> absent :** M. Jean-François BERENGUEL, Mme Elizabeth MINET-TRENEULE Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Lors de l'attribution de la subvention de fonctionnement à l'Office de Commerce Cœur de Lozère, en séance du 9 mars 2020, le Conseil Communautaire a souhaité qu'une communication soit faite à l'Assemblée Délibérante sur l'activité de l'Office de Commerce Cœur de Lozère, ce rapport devant retranscrire les actions menées par la structure ainsi qu'une analyse financière du financement attribué. Présentation est faite de ce rapport pour l'exercice 2019 par Christine BEAUMEVIEILLE dont un exemplaire est joint en annexe.

Ce rapport sera tenu à la disposition du public au siège de la collectivité.

Le Conseil Communautaire **PREND ACTE** du rapport.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

21/12/2020



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Présentation du rapport d'activité annuel de l'Office de Commerce Coeur de Lozère - Exercice 2019

---

**Date de transmission de l'acte :** 22/12/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/12/2020

---

**Numéro de l'acte :** 6806-2020-184 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 048-244800405-20201216-6806-2020-184-DE

---

**Date de décision :** 16/12/2020

**Acte transmis par :** Frederic POURCHER

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.5. Politique de la ville-habitat-logement